

<b>Zeitschrift:</b>	Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft
<b>Band:</b>	3 (1946)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	La publication du De Rerum Natura et la VIe Eglogue de Virgile
<b>Autor:</b>	Berchem, Denis van
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-5266">https://doi.org/10.5169/seals-5266</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La publication du DE RERUM NATURA et la VIe Eglogue de Virgile

Par *Denis van Berchem*

Si, dans la vie de Lucrèce, tout est matière à controverse, un point toutefois ne souffre plus de discussion : c'est que le *De rerum natura*, manifestement inachevé, est un poème posthume. Un deuxième point paraît admis, expressément ou tacitement, par tous les historiens de la poésie latine, c'est que la publication de l'ouvrage a eu lieu aussitôt après la mort du poète, ou dans un délai de quelques mois au plus. Ce deuxième point appelle un nouvel examen.

Rappelons brièvement les données dont on dispose pour calculer la date de la mort de Lucrèce. C'est, d'une part, la notice de St. Jérôme, qui fait naître le poète en 94 av. J.-C. (ou en 96, d'après le manuscrit *A*) et le fait mourir *anno aetatis XLIII*, soit en 51 (ou en 53, d'après *A*), la quarante-quatrième année de sa vie signifiant pour nous à l'âge de 43 ans. C'est, d'autre part, le renseignement contenu dans la Vie de Virgile due, par l'intermédiaire de Donat, à Suétone : *initia aetatis Cremonae egit (Vergilius) usque ad virilem togam, quam XVII anno natali suo accepit isdem illis consulibus iterum duobus, quibus erat natus. Evenitque ut eo ipso die Lucretius poeta decederet.* Ce renseignement porte en lui-même une contradiction, car Pompée et Crassus ont exercé le consulat ensemble à 15 ans de distance, en 70 et en 55. Il faut donc, ou bien rejeter comme inexacte la date consulaire et adopter, pour le *tirocinium* de Virgile et la mort de Lucrèce, l'année 54 ; ou bien lire dans le texte *XVI* au lieu de *XVII anno* et ramener les deux événements à 55 ; ou encore respecter intégralement le passage de Donat, mais remonter d'une année la naissance de Virgile, en admettant avec Carcopino<sup>1)</sup> que celui-ci est venu au monde *design.* *Pompeio Crassoque cos.*, soit le 15 octobre 71.

Quelle que soit la solution choisie, le renseignement de Donat demeure inconciliable avec celui de St. Jérôme. On sait que la chronologie de St. Jérôme est constamment fautive, et qu'il n'y a pas lieu, par conséquent, de la retenir contre le témoignage d'une autre source<sup>2)</sup>. La date de 55 trouve un appui dans le fait qu'en février 54, Cicéron mentionne le poème de Lucrèce dans une lettre bien connue à son frère Quintus, et qu'il semble avoir en main, à ce moment, le manuscrit du *De rerum natura*<sup>3)</sup>.

<sup>1)</sup> *Le bi-millénaire de Virgile*, dans *Revue des études latines*, IX, 1931, p. 45.

<sup>2)</sup> R. Helm, *Hieronymus' Zusätze in Eusebius' Chronik und ihr Wert für die Literatur-Geschichte*, dans *Philologus*, Suppl. Bd. XXI, H. 2, 1929, p. 33 et 92.

<sup>3)</sup> Le choix de 55 pour la mort de Lucrèce amène à fixer à 98 sa naissance, ce qui a l'avantage de concorder avec l'indication contenue dans le Monacensis 14429, dont la source

St. Jérôme est seul à nous avoir transmis une indication relative à l'édition du *De rerum natura*, et il convient ici de citer en entier la notice qu'il consacre à Lucrèce: *Titus Lucretius poeta nascitur, qui postea amatorio poculo in furorem versus, cum aliquot libros per intervalla insaniae conscripsisset, quos postea Cicero emendavit, propria se manu interfecit anno aetatis XLIII*. La valeur de cette notice a été mainte fois contestée. On en a dénoncé l'invraisemblance. On a douté qu'elle ait été empruntée, comme les autres renseignements littéraires notés par St. Jérôme en marge de la chronique d'Eusèbe, au *De viris illustribus* de Suétone. Arguant du silence observé par tous les auteurs antérieurs au chronographe, par Lactance en particulier, à l'égard de la folie et du suicide attribués à Lucrèce, on a soutenu, tout récemment encore<sup>4)</sup>), que ce destin tragique n'était qu'une fable inventée au IVe siècle.

Sans rouvrir le débat dans son ensemble, remarquons qu'il serait faux d'attacher le même poids aux divers éléments contenus dans la notice de St. Jérôme. La vie de Lucrèce a, selon toute apparence, échappé à l'attention de ses contemporains; elle peut s'être de bonne heure colorée de légende, lorsque la publication du *De rerum natura* eut révélé son génie. En revanche, l'histoire du texte, en raison de l'intérêt qu'il suscita, doit avoir été connue avec plus de précision. Laissant donc ici de côté les détails biographiques, qui échappent à tout contrôle, nous nous bornerons à examiner le problème de l'édition du poème.

L'édition du *De rerum natura* a-t-elle été faite, ou non, par les soins de Cicéron ? Ceux qui répondent par l'affirmative invoquent l'allusion au poème contenu dans la lettre à Quintus, de février 54. Ceux qui répondent par la négative font état du silence observé par Cicéron à l'égard de Lucrèce dans ses ouvrages philosophiques.

Ce silence est en effet déconcertant. On sait qu'à partir de 45 et jusqu'à sa mort, Cicéron a composé une série d'ouvrages qui devaient donner à ses concitoyens une vue systématique des doctrines philosophiques grecques. Bien qu'il n'eût pas lui-même de sympathie pour l'épicurisme, il ne pouvait ignorer une école qui comptait déjà, dans la société lettrée de Rome et parmi les familiers de l'orateur, de nombreux adhérents. Aussi ne manque-t-il pas de rappeler le point de vue épicurien, ou, dans les dialogues les plus importants, charge-t-il de ce soin un des interlocuteurs qu'il met en scène: L. Manlius Torquatus, dans le *De finibus bonorum et malorum*, C. Velleius, dans le *De natura deorum*. Ces exposés ont pour base une ou plusieurs sources épicuriennes grecques. Mais Cicéron, qui fait œuvre de vulgarisation, ne s'interdit pas les allusions à l'histoire et à la vie de Rome, aux événements et aux personnages contemporains. Or nous ne trouvons dans aucun de ses traités

n'est pas connue: *T. Lucretius poeta nascitur sub consulibus anno XXVII ante Vergilium*. On obtient en effet la chronologie suivante: 98, naissance de Lucrèce; 71, naissance de Virgile; 55, mort de Lucrèce et *tirocinium* de Virgile. Cf., outre les études de Carcopino et de Helm citées dans les notes précédentes, Mewaldt, dans Pauly-Wissowa, *R.-E.*, XIII, c. 1661 (*Lucretius*).

<sup>4)</sup> K. Ziegler, *Der Tod des Lucretius*, dans *Hermes*, LXXI, 1936, p. 421.

une allusion à Lucrèce, et pas davantage une réminiscence indiscutable du *De rerum natura*, qui pourtant, d'après nos manuels, circulait depuis quelque dix ans dans le public romain. S'il est vrai qu'ici ou là, le texte du poète et celui du prosateur se ressemblent de façon certaine, il s'agit toujours, dans ces passages, de dogmes épiciens qui devaient reparaître sans changement chez tous les auteurs de l'école<sup>5</sup>), et, de ces rapprochements, on ne saurait déduire autre chose que l'existence de sources communes. En dépit des affirmations de certains philologues, acharnés à découvrir chez Cicéron une trace de la lecture du *De rerum natura*<sup>6</sup>), nous croyons devoir admettre, en raison même de son apparence paradoxale, la conclusion de l'enquête faite par un éminent éditeur et spécialiste de Lucrèce, W. A. Merrill: c'est que le souvenir du poète et de son œuvre est totalement absent des écrits philosophiques de Cicéron. «I doubt very much whether Cicero ever read the poem<sup>7</sup>).»

A première vue, cette conclusion devrait nous amener à rejeter le renseignement de St. Jérôme, d'après lequel Cicéron aurait préparé lui-même l'édition du *De rerum natura*. Mais se borner à nier que Cicéron ait publié le poème au lendemain de la mort de Lucrèce, c'est, à notre avis, demeurer à mi-chemin de la vérité. Car, si nous admettons qu'un autre que lui l'a fait à cette date, l'attitude ultérieure de Cicéron à l'égard du poète n'en demeure pas moins surprenante. Aucune des explications proposées jusqu'ici (fidélité du compilateur à ses sources grecques, omission voulue des poètes contemporains, éloignement pour l'épicurisme, etc.) ne satisfait entièrement l'esprit. La seule, selon nous, qu'on puisse retenir, c'est qu'à l'époque où Cicéron composait ses traités, le *De rerum natura* était encore inédit.

L'argument *ex silentio* dont nous étayons notre thèse prend une force particulière dans les quelques passages où Cicéron s'exprime sur le compte des auteurs latins qui ont exposé avant lui et propagé la doctrine épicienne. Il déplore leur indigence et leur succès immérité: *Acad. post.*, I, 2, 5 (c'est Varron qui parle), *Vides autem – eadem enim ipse didicisti – non posse nos Amafinii aut Rabirii similis esse, qui nulla arte adhibita de rebus ante oculos positis volgari sermone disputant; nihil definiunt, nihil partiuntur, nihil apta interrogatione concludunt, nullam denique artem esse nec dicendi nec disserendi putant ... Iam vero physica, si Epicurum, id est Democritum, probarem, possem scribere ita plane ut Amafinius<sup>8</sup>).* Cet Amafinius, ainsi pris à partie, avait donc mis en latin la Physique d'Epicure. Cicéron le désigne ailleurs comme le premier en date des écrivains épiciens de Rome: *Tusc.*, IV, 3 (après avoir observé qu'aucune des grandes écoles philosophiques grecques n'a pendant longtemps trouvé d'interprète parmi ses adeptes romains), *illis silentibus*

<sup>5)</sup> W. A. Merrill, *Cicero's Knowledge of Lucretius's Poem*, dans *Univ. of California Publ. in Class. Philology*, II, 1909, p. 35, où sont passés en revue les passages parallèles de Lucrèce et de Cicéron. Voir aussi, à leur sujet, le commentaire de Lucrèce par A. Ernout et L. Robin, t. I-III, Paris, 1925-1928.

<sup>6)</sup> Munro, ad *Lucr.* I, 74; III, 983; VI, 396; F. Münzer, dans *Rhein. Museum*, LXIX, 1914, p. 629.

<sup>7)</sup> *Op. cit.*, p. 42.

<sup>8)</sup> Même dédain dans *Tusc.*, I, 3, 6; II, 3, 7.

*C. Amafinius extitit dicens, cuius libris editis commota multitudo contulit se ad eam potissimum disciplinam, sive quod erat cognitu perfacilis, sive quod invitabantur inlecebris blandis voluptatis, sive etiam, quia nihil erat prolatum melius, illud, quod erat, tenebant. Post Amafinium autem multi eiusdem aemuli rationis multa cum scripsissent, Italiam totam occupaverunt.* On se souviendra ici de l'affirmation de Lucrèce, qu'il est le premier à transcrire en latin l'enseignement d'Epicure :

*Denique natura haec rerum ratioque repertast  
nuper, et hanc primus cum primis ipse repertus  
nunc ego sum in patrias qui possim vertere voces<sup>9)</sup>.*

Il y a là, il est vrai, un lieu commun littéraire, et le triomphant

*Avia Pieridum peragro loca nullius ante  
trita solo<sup>10)</sup>*

trouve de nombreux échos dans la poésie latine. Tour à tour, Ennius<sup>11)</sup>, Virgile<sup>12)</sup>, Horace<sup>13)</sup>, Properce<sup>14)</sup>, se sont vantés d'avoir doté Rome d'un genre nouveau. Mais pas plus que nous ne pouvons aujourd'hui accuser ces poètes d'usurper un mérite qui ne leur revient pas, nous n'avons le droit, dans le cas qui nous occupe, d'infliger un démenti à Lucrèce. Celui-ci souligne la difficulté qu'il rencontre à plier le latin à l'expression des idées philosophiques, et à créer une terminologie équivalente à celle du maître dont il veut reproduire la pensée :

*Nec me animi fallit Graiorum obscura reperta  
difficile inlustrare latinis versibus esse,  
multa novis verbis praesertim cum sit agendum  
propter egestatem linguae et rerum novitatem<sup>15)</sup>.*

Lucrèce ne connaît pas Amafinius, qui, traduisant en prose la doctrine d'Epicure, lui aurait frayé la voie. La composition du *De rerum natura* précède donc la diffusion des livres d'Amafinius<sup>16)</sup>. Mais, puisque Cicéron désigne ce médiocre écrivain comme le premier représentant latin de l'école épicienne, il faut donc que le poème de Lucrèce soit demeuré ignoré des contemporains bien au-delà de l'année 54, dont on date habituellement sa publication.

<sup>9)</sup> V, 335-338.

<sup>10)</sup> I, 926, repris IV, 1.

<sup>11)</sup> Ann., 213, Vahlen.

<sup>12)</sup> Buc., VI, 1; Georg., III, 291.

<sup>13)</sup> Epist., I, 19, 21; Carm., III, 30, 13.

<sup>14)</sup> III, 1, 3 et suiv. Il s'agit de l'élegie imitée de Callimaque, et le passage contient peut-être une allusion à Tibulle, dont les élégies sont postérieures au *Monobiblos*.

<sup>15)</sup> I, 136-139; cf. 832 et III, 260.

<sup>16)</sup> Cicéron raille la terminologie d'Amafinius (*Acad. post.*, I, 2, 6) et de Catius (*Ad Fam.*, XV, 16, 1). Comme Amafinius, Lucrèce évite *atomus* et use de *corpuscula*, mais concurremment avec beaucoup d'autres expressions auxquelles il prête le même sens. Il ne paraît pas qu'en traduisant les notions épiciennes, Cicéron ait emprunté son vocabulaire à Lucrèce: F. Peters, *T. Lucretius et M. Cicero quo modo vocabula Graeca Epicuri disciplinae propria Latine verterint*, Münster, 1926.

Voudra-t-on, pour défendre cette date, trouver à tout prix une raison au silence observé par Cicéron à l’égard de Lucrèce, voici qu’un deuxième témoin s’avance, auquel on n’a pas, jusqu’ici, prêté beaucoup d’attention: c’est C. Cassius Longinus, le futur meurtrier de César. Dans une lettre à Cassius, du mois de janvier 45, Cicéron se moque plaisamment des idées épiciennes que professe depuis peu son correspondant. Après avoir rappelé la théorie des simulacres, auxquels un certain Catius avait donné, en latin, le nom de *spectra* (*nam ne te fugiat, Catius Insuber, Ἐπικούρειος, qui nuper est mortuus, quae ille Gargettius*<sup>17</sup>), et *iam ante Democritus εἴδωλα, hic «spectra» nominat*), il continue: *Doceas tu me oportebit, cum salvus veneris, in meane potestate sit spectrum tuum, ut, simul ac mihi conlibitum sit de te cogitare, illud occurrat*<sup>18</sup>). Cassius répond: *Non me hercule in hac peregrinatione quicquam libentius facio quam scribo ad te; videor enim cum praesente loqui et iocari. Nec tamen hoc usu venit propter «spectra Catiana»; pro quo tibi proxima epistula tot rusticos stoicos regeram, ut Catium Athenis natum esse dicas. ... Ipse enim Epicurus, a quo omnes Catii et Amafinii, mali verborum interpretes, proficiscuntur, dicit, etc.*<sup>19</sup>). Cassius, à son tour, cite les auteurs épiciens latins, et le mépris dont il les enveloppe est égal à celui de Cicéron. Avec Catius, auquel Quintilien décernera plus tard une qualification moins sévère<sup>20</sup>), il nomme Amafinius, que nous connaissons déjà. La mention de Lucrèce eût été à sa place dans cette passe courtoise, où Cassius ironise sur les écrivains favoris de son correspondant. Mais, pas plus que Cicéron, en janvier 45, lui, l’épicurien, ne connaît Lucrèce. Son témoignage recoupe celui de l’orateur.

Mais, objectera-t-on, n’avons-nous pas perdu de vue la mention de Lucrèce qui figure dans la lettre de Cicéron à son frère Quintus, du mois de février 54 ? Il est temps, en effet, de revenir à ce texte, qui va nous permettre de parfaire notre hypothèse. A Quintus, qui vient de s’absenter de Rome, Marcus commence par dire qu’il n’a rien de particulier à raconter. Mais il ajoute: *quem ad modum coram cum sumus sermo nobis deesse non solet, sic epistulae nostrae debent interdum alucinari.* Suivent deux échos du Sénat, et la promesse d’écrire tous les jours. Puis cette phrase: *Lucreti poemata, ut scribis, ita sunt, multis luminibus ingeni, multae tamen artis. Sed cum veneris*<sup>21</sup>). Comment comprendre les deux termes de cette appréciation ? Convient-il de corriger le texte, en introduisant une négation, soit dans le premier membre (*non multis luminibus ingeni*, Lachmann), soit dans le second (*non multae tamen artis*, Bergk) ? Ou est-ce dans l’interprétation des deux mots *ingenium* et *ars* qu’il faut chercher la clé de l’antithèse dont *tamen* atteste la présence ? C’est un de ces problèmes classiques sur lesquels les philologues mesurent

<sup>17</sup>) Entendez *Epicurus*.

<sup>18</sup>) *Ad Fam.*, XV, 16, 1–2.

<sup>19</sup>) *Ibid.*, XV, 19, 1–2.

<sup>20</sup>) *Inst. Orat.*, X, 1, 124.

<sup>21</sup>) *Ad Quint. fr.*, II, 9, 3, Purser. D’autres éditeurs unissent les trois derniers mots à la phrase qui suit et sur laquelle s’achève ce billet: *Sed cum veneris, virum te putabo si Sallusti Empedoclea legeris, hominem non putabo.*

depuis longtemps leur ingéniosité<sup>22)</sup>. Ils ont découvert de multiples solutions, toutes également séduisantes, et qui n'ont qu'un tort, c'est de ne pouvoir être vérifiées. Nous aurons garde d'intervenir dans un débat qui n'est pas près de se clore, et nous nous contenterons d'extraire de ce texte si discuté ce qu'il paraît contenir relativement à l'histoire du *De rerum natura*. Quintus, dont on sait par ailleurs le goût pour la poésie, a mis la main sur les *poemata* de Lucrèce; par ce pluriel, il faut sans doute entendre le manuscrit, en feuillets indépendants, du défunt poète<sup>23)</sup>. Il l'a envoyé, avec un mot d'appréciation, à son frère, qui ratifie son jugement, ou l'amende partiellement (car *multae tamen artis* peut être de Quintus aussi bien que de Marcus). Mais, si la ponctuation que nous adoptons avec Purser est la bonne, il attendra le retour de Quintus pour juger définitivement, avec lui, de la valeur du poème. Quel que soit le sens qu'on attribue à sa phrase, on doit convenir qu'elle ne témoigne pas d'un grand enthousiasme pour l'œuvre de Lucrèce.

Ainsi, en février 54, le manuscrit du *De rerum natura* est arrivé chez Cicéron, qui en a lu juste assez pour se faire une opinion provisoire. Dix ans plus tard, alors que, donnant tout son temps à la philosophie, il consacre de nombreuses pages à l'épicurisme, le souvenir du poème ne semble pas effleurer son esprit. Et, dans le cercle de ses amis, qui compte plusieurs disciples du maître du Jardin, il ne se trouve personne pour lui en rappeler l'existence. Est-il permis maintenant d'imaginer ce qui a pu se passer? Au risque de scandaliser quelques dévôts du grand orateur, nous avancerons ici une explication qui nous paraît la meilleure, parce que la plus simple et la plus humaine. Bien loin de songer à publier le *De rerum natura*, dont il ne soupçonne pas le véritable prix, Cicéron en a égaré le manuscrit. Il a d'autres intérêts; sans parler des soucis politiques, et de plusieurs procès importants, il commence le *De republica*. L'entretien annoncé avec Quintus n'aura pas lieu. Quintus ne rentre à Rome que pour peu de temps, pressé qu'il est de rejoindre en Gaule César, avec qui il fera campagne jusqu'en 52<sup>24)</sup>. Puis c'est le départ des deux frères pour la Cilicie; puis c'est la guerre civile ... Le manuscrit de Lucrèce dort enseveli dans quelque recoin de la bibliothèque de Cicéron, à Rome ou à Tusculum.

Qui donc l'aura retrouvé? Cicéron, fortuitement, ou Tiron, que son maître chargeait de mettre ses livres en ordre<sup>25)</sup>? Plus vraisemblablement Tiron, après la mort de l'orateur, lorsqu'il aura procédé à l'inventaire par lequel s'ouvrent toutes les liquidations.

<sup>22)</sup> Schanz-Hosius, *Geschichte der röm. Literatur*, I, 4e éd., Munich, 1927, p. 274. En dernier lieu, W. Schmid, dans *Gnomon*, 1944, p. 1.

<sup>23)</sup> Cf. *carmina Lucreti*, Ov., Am., I, 15, 23, et Gell., *Noct. Att.*, I, 21, 5. Le pluriel *poemata* peut aussi s'expliquer par l'état matériel du manuscrit, qui masquait, à qui ne le lisait pas en entier, la profonde unité de l'ouvrage. L'hypothèse de F.H. Sandbach, «*Lucreti poemata*» and the Poet's Death, dans *Class. Review*, LIV, 1940, p. 72, suppose une publicité faite autour du poème du vivant de son auteur, qui rend plus incompréhensible encore soit le retard survenu dans l'édition du *De rerum natura*, soit le silence de Cicéron et de Cassius à l'égard de Lucrèce.

<sup>24)</sup> F. Münzer, dans Pauly-Wissowa, *R.-E.*, art. *Q. Tullius Cicero*, col. 1295.

<sup>25)</sup> *Ad Fam.*, XVI, 20: *libros compone, indicem, cum Metrodoro libebit.*

C'est le moment de relever que St. Jérôme n'attribue pas à Cicéron l'édition proprement dite des six livres du *De rerum natura*. Il use du verbe *emendavit*. L'*emendatio* et l'*editio* sont deux opérations conjointes, mais successives, et que les Anciens distinguaient parfaitement<sup>26</sup>). Rien ne s'oppose donc à ce que la publication ait été faite par Tiron, dont nous connaissons la remarquable activité d'éditeur. Rien ne s'oppose non plus à ce que Tiron, conscient des éclatantes beautés du poème qu'il livrait au public avec douze ans de retard, ait reporté sur son maître, dans une pensée de pieuse fidélité, l'honneur d'une *emendatio* hypothétique<sup>27</sup>).

D'aucuns préfèreront supposer, à l'origine du renseignement de St. Jérôme, une confusion née d'une faute de lecture. Le texte du poème peut avoir été accompagné d'une indication telle que *M. Tullius M. l. Tiro emendavit*, qui, déformée ou mal interprétée, aura fait naître l'idée que le grand orateur n'était pas étranger à la publication du volume. Quoi qu'il en soit, c'est le nom de Tiron qui s'offre avec le plus de probabilité comme celui du premier éditeur du *De rerum natura*<sup>28</sup>).

Nous avons ainsi atteint ce double résultat: 1<sup>o</sup> La publication du poème de Lucrèce est postérieure à la rédaction des écrits philosophiques de Cicéron; 2<sup>o</sup> égaré chez Cicéron après la mort du poète, le manuscrit du *De rerum natura* a été retrouvé en 43 ou en 42 et publié soit par Cicéron en 43, soit plutôt par Tiron en 42 ou même en 41. De ces deux points, le second est conjectural, le premier seul nous paraît assuré. Peut-être hésiterions-nous encore à assigner une date aussi basse à la publication du poème si, après Cicéron et Cassius, nous n'avions rencontré un troisième témoin, Virgile.

Les rapports de la poésie de Virgile avec celle de Lucrèce ont été fréquemment étudiés. Mais comme il semblait aller de soi que l'œuvre entière du Mantouan fût postérieure à la publication du *De rerum natura*, personne ne s'est mis en peine de rechercher le terme à partir duquel ces rapports apparaissent.

Cette recherche, à laquelle nous incitent désormais les conclusions que nous venons de formuler, se complique de problèmes d'authenticité, d'abord, de chronologie, ensuite. Les premiers sont ceux que soulèvent les poèmes contenus dans l'*Appendix Vergiliana*, et dont les trois principaux, le *Culex*, la *Ciris* et l'*Aetna* offrent de nombreux passages imités de Lucrèce. Si ces poèmes étaient authen-

<sup>26</sup>) Cic., *Ad Att.*, II, 16, 4: *me roget* (Quintus) *ut annalis suos emendem et edam*. Voir le *Thes. ling. lat.*, s. v. *edo* et *emendo*.

<sup>27</sup>) On discerne le regain de crédit que cette précision inattendue pourrait valoir à l'ensemble de la notice de St. Jérôme; car c'est peut-être à la Vie de Cicéron, écrite par Tiron, que remontent, par l'intermédiaire de Suétone, les renseignements biographiques relatifs à Lucrèce. Il faut observer toutefois qu'en mentionnant la publication de l'Enéide par Varius et par Tucca, St. Jérôme use aussi du seul verbe *emendare* qui, dans le cas particulier, implique l'édition du poème.

<sup>28</sup>) C'est déjà à Tiron que pensait W. A. Merrill, dans une note donnée à l'*Amer. Journal of Philology*, XXXIV, 1913, p. 496: "Tiro put the book together and published it, and the great orator got the credit. This is the only solution that gives me any peace of mind in this much debated matter." Mais Merrill n'a pas vu que, pour que son hypothèse fût tout à fait satisfaisante, il fallait encore reporter la publication du poème au terme de la vie de Cicéron.

tiques, nous devrions les tenir pour les premiers produits de la Muse virgilienne et en reporter la composition à une date sensiblement antérieure aux Bucoliques. Mais chacun sait que le débat institué à leur sujet ne tend pas vers cette solution. Pour des raisons qu'il serait hors de propos de rapporter ici, la majorité des critiques se refuse à les attribuer à Virgile<sup>29</sup>). En bonne méthode donc, nous ne saurions prendre le *Culex*, la *Ciris* et l'*Aetna* pour des témoins dignes de foi dans l'enquête que nous poursuivons. Bien plutôt, nous pouvons espérer découvrir un fait nouveau susceptible d'éclairer, en retour, les origines de l'*Appendix*.

L'œuvre indiscutablement authentique de Virgile, dont le poète lui-même a pris soin, à plusieurs reprises, de marquer le point de départ et l'enchaînement<sup>30</sup>), s'ouvre par les Bucoliques. La chronologie des Bucoliques n'a pas encore été fixée de façon sûre. Nous réservant d'y revenir à une autre occasion, nous nous contenterons ici d'indiquer l'ordre de succession auquel nous donnons la préférence. On nous l'accordera d'autant plus volontiers que, sur le seul point important pour notre recherche actuelle, soit la priorité des Eglogues II, III et V, nous sommes assurés de l'appui quasi unanime des historiens de Virgile<sup>31</sup>).

La Ve Eglogue contient, en effet, aux vers 86 et 87, un rappel des Eglogues II et III. C'est donc que les Eglogues II et III ont été publiées, isolément, les premières, et que la Ve, où le poète revendique ses droits de propriété, les a suivies immédiatement. La VIIe Eglogue ne comporte aucun indice chronologique, ni relatif, ni absolu, mais elle constitue, avec les trois précédentes, le groupe de Bucoliques auxquelles s'applique le plus proprement l'épithète de *merae rusticae*<sup>32</sup>), et que l'on est porté à considérer comme les plus anciennes du recueil. La VIe Eglogue est adressée à cet Alfénus Varus, qui eut la tâche ingrate d'installer sur le territoire de Crémone et de Mantoue les vétérans des triumvirs<sup>33</sup>). C'est, croyons-nous, à l'entrée en charge de cet officier, soit dans la première moitié de 40, que Virgile, comptant sur sa protection, lui fit l'hommage de ce poème. La IVe Eglogue est de quelques mois antérieure ou postérieure à la VIe, selon qu'on la date, avec Norden, de 41, ou avec Carcopino, de 40. La IXe Eglogue relate la déception causée à Virgile par la perte de son domaine; elle est donc de l'été 40, tandis que la Ie, qui célèbre l'intervention d'Octavien en faveur du poète, aura suivi. La VIIIe Eglogue est datée de 39, par l'allusion à la victoire de Pollion en Dalmatie. Quant à la Xe, elle se donne expressément pour la plus récente. Enfin, une tradition bien établie

<sup>29</sup>) Schanz-Hosius, *op. cit.*, p. 72 et suiv.

<sup>30</sup>) *Buc.*, V, 86 sq.; *Georg.*, IV, 564 sq.; *Aen.*, I, prooem.; cf. *Revue des études latines*, XX, 1942, p. 69.

<sup>31</sup>) Schanz-Hosius, *op. cit.*, p. 37; E. de Saint-Denis, éd. de Virgile, *Bucoliques*, Paris, 1942, p. 3 et suiv.

<sup>32</sup>) Serv., *Comm. in Buc. prooem.*, p. 3, Thilo. Nous ne disons pas théocratiques; J. Hu-baux a démontré en effet le caractère composite des premières églogues: *Le Réalisme dans les Bucoliques de Virgile*, Liège, 1927.

<sup>33</sup>) Dans le fatras de gloses accumulées par les grammairiens anciens à propos des Bucoliques apparaît comme un témoignage particulièrement précieux, parce qu'émanant d'un contemporain, l'extrait d'un discours de Cornelius Gallus contre Alfenus Varus, conservé par Serv. Dan., *ad Buc.*, IX, 10. Cf. J. Bayet, *Virgile et les Triumvirs «agris dividundis»*, dans *Revue des études latines*, VI, 1928, p. 271.

voulait que Virgile eût composé ses Bucoliques dans l'espace de trois ans<sup>34)</sup>. L'année 39 étant comprise dans ce *triennium*, il est difficile de faire remonter les Eglogues II et III beaucoup au-delà du début de 41.

C'est dans l'ordre où nous venons de les ranger qu'il nous faut maintenant examiner ces poèmes pour y relever les réminiscences conscientes ou inconscientes de Lucrèce, qui peuvent y être amalgamées. Opération promptement faite grâce aux listes dressées par le philologue dont nous avons précédemment invoqué l'opinion, W. A. Merrill, des expressions parallèles de Lucrèce et de Virgile<sup>35)</sup>. La plupart des coïncidences qu'il a notées au cours d'un dépouillement méthodique s'expliquent, cela va sans dire, par la communauté de la langue, du mètre et de la tradition poétique. On ne doit admettre l'influence de Lucrèce sur Virgile que dans la rencontre d'un groupement de mots caractéristique, employé par les deux poètes dans un certain rapport de pensée. Or il n'y a rien de semblable ni dans la IIe Eglogue<sup>36)</sup>, ni dans la IIIe. Pas davantage dans la Ve, car nous ne nous croyons nullement obligés de voir dans le cri de joie qu'inspire à la nature l'apothéose de Daphnis (v. 64)

*deus, deus ille, Menalca*

un souvenir de l'éloge d'Epicure (V, 8)

*deus ille fuit, deus, inlute Memmi.*

Dans la VIIe Eglogue, on peut se demander si les vers 49 et 50,

*Hic focus et taedae pingues, hic plurimus ignis  
semper et adsidua postes fuligine nigri,*

ne retiennent pas, disjoints, les deux éléments symétriques qui composent, chez Lucrèce, la fin de vers (V, 296)

*pingues multa caligine taedae,*

bien qu'il n'y ait aucun lien d'idée entre les deux passages.

Mais, avec les Bucoliques qui suivent, la situation change. La VIe Eglogue, sur laquelle nous reviendrons, contient dix vers qui sont un démarquage du poème de Lucrèce, en même temps qu'un rappel de la physique épicienne. Les Eglogues IV, IX, I, VIII et X offrent toutes, quoique plus discrètement, un écho du *De rerum natura*<sup>37)</sup>.

Ainsi Lucrèce est absent des premières Bucoliques; il est présent, au contraire, dans toutes les autres. Qu'en conclure, sinon que Virgile a composé les Eglogues II, III, V et peut-être VII sans connaître le *De rerum natura*; qu'il l'a découvert dans

<sup>34)</sup> Suet.-Donat., 25, p. 14, Diehl; Serv., *In Aen. prooem.*, p. 2, Thilo.

<sup>35)</sup> *Parallels and coincidences in Lucretius and Vergil*, dans *Univ. of California Publ. in Class. Philology*, III, 1918, p. 135.

<sup>36)</sup> Merrill rapproche *Buc.*, II, 65, *trahit sua quemque voluptas* de Lucr., II, 258, *quo dicit quemque voluptas*. Mais cette dernière leçon, qui remonte à une conjecture de Lambin, est aujourd'hui abandonnée au profit du texte des manuscrits *O* et *Q*, *quo dicit quemque voluptas*; voir les observations de Munro et d'Ernout *ad loc.*

<sup>37)</sup> Outre le travail de Merrill, indiqué ci-dessus, voir A. Cartault, *Etudes sur les Bucoliques de Virgile*, Paris, 1897.

le cours de l'année 41, et qu'à partir de ce moment, le souvenir du poème n'a plus quitté son esprit. Et n'est-il pas tentant de voir dans cette révélation tardive de l'œuvre de Lucrèce une confirmation de la date que nous croyons devoir assigner à sa publication ? On dira peut-être que Virgile a ignoré, pendant plus de dix ans, l'existence du *De rerum natura*; ou que, sans l'ignorer, il a négligé de le lire; ou encore que, l'ayant lu trop jeune, il a fallu qu'il mûrit pour en subir le charme. Explications bien fragiles, si l'on songe au souci de préparation et d'étude, dont témoigne toute la poésie de Virgile, et au renom acquis par Lucrèce, une fois son œuvre divulguée<sup>38)</sup>.

Toutefois, la constatation que nous venons de faire, en passant les Bucoliques en revue, n'emportera pas nécessairement, nous en convenons, l'adhésion à notre thèse. On pourra toujours contester, sinon le fait observé, du moins la signification que nous lui donnons. Il nous reste heureusement un dernier argument: c'est celui que nous offre la VIe Eglogue, si du moins nous l'interprétons correctement.

La VIe Eglogue s'ouvre par une dédicace de 12 vers, dans lesquels le poète s'excuse de ne pas célébrer, sous forme d'épopée, les louanges de Varus, et, tirant parti d'un motif de Callimaque, justifie son attachement au genre bucolique, dont il a au moins le mérite d'être le premier représentant latin. Le poème proprement dit débute, au vers 13, par l'invocation aux Muses: *Pergite, Pierides*. Et c'est la scène, pittoresque et charmante, de Silène, surpris et ligoté dans son sommeil par deux bergers espions, et qui promet un chant pour retrouver sa liberté. L'aventure n'est pas originale; Virgile l'emprunte à Théopompe. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la suite. Le chant de Silène, qui émeut la nature et entraîne dans son rythme jusqu'aux cimes des arbres, déconcerte prodigieusement les philologues. Silène commence par retracer les origines du monde, d'après le livre V du *De rerum natura*, et avec des mots qui recréent un instant l'atmosphère et la langue de Lucrèce. Puis il passe à l'histoire mythologique, et Virgile, qui rapporte la plus grande partie du chant au style indirect, évoque brièvement les sujets traités, en les enchaînant d'une façon presque mécanique: *hinc refert ...; his adiungit ...; tum canit ...; tum canit ...; quid loquar ... ut narraverit ...* Toutefois, sur cette trame légendaire, se détache un épisode marqué d'actualité: c'est, au vers 64, Gallus, l'ami de Virgile, accueilli par les Muses et recevant de Linus, *divino carmine pastor*, avec le chalumeau d'Hésiode, l'ordre de chanter l'origine du sanctuaire d'Apollon à Grynium. Les cinq vers qui suivent le chant de Silène ramènent le lecteur à la scène initiale et terminent l'Eglogue par une note réaliste.

Quel est le sens de ce chant, le lien qui unit les éléments, à première vue dispartes, dont il est composé ? C'est la question qu'on se pose depuis longtemps et à laquelle on a donné de multiples réponses. Sans remonter trop haut dans le passé de l'exégèse virgilienne, rappelons la discussion suscitée, au début de ce siècle,

<sup>38)</sup> Le témoignage de Cornelius Nepos (*Att.*, 12, 4) montre que les contemporains de Lucrèce ne sont pas restés insensibles aux beautés du *De rerum natura*. L'indifférence qu'on leur prête n'a d'autre cause que la date trop haute assignée à la publication du poème.

par l'ouvrage de F. Skutsch, *Aus Vergils Frühzeit*<sup>39</sup>). Skutsch affirmait que la VIe Eglogue était un catalogue des œuvres poétiques de Gallus. Il voulait donc que Gallus eût traité tous les sujets esquissés par Virgile, y compris une physique épicurienne, à la manière de Lucrèce. Trop généreuse pour un poète dont la postérité ne connaît que les élégies et l'épyllion, traduit d'Euphorion, sur le bois sacré de Grynium, l'hypothèse de Skutsch n'est plus retenue par personne. D'autres l'ont remplacée. Pour Vollmer<sup>40</sup>), Virgile entend démontrer la variété des sujets qui s'offrent au poète bucolique. Mais si, par le moyen de Silène, il en suggère beaucoup, on ne saurait dire qu'il en traite réellement aucun. Pour Witte<sup>41</sup>), le chant de Silène donne un aperçu des projets littéraires de Virgile. Pourquoi, alors, y trouve-t-on le rappel d'au moins deux poèmes déjà publiés, le *De rerum natura* et l'épyllion de Gallus ? Jachmann<sup>42</sup>) s'applique à découvrir un principe qui rende compte de l'ordre des matières de cet énigmatique morceau; il n'en trouve pas un, mais deux: un ordre chronologique pour le début; un choix plus libre d'histoires d'amour ou de métamorphoses pour le reste. Et encore est-il obligé de convenir que l'épisode de Gallus lui apparaît comme un corps étranger dans cet ensemble.

Examinant à notre tour la composition du chant de Silène, nous observerons que trois de ses éléments ont reçu du poète un traitement privilégié: la cosmogonie initiale (10 vers), la passion de Pasiphaé (16 vers) et l'investiture poétique de Gallus (10 vers). Ce dernier passage, comme l'a dit Skutsch, reproduit vraisemblablement le début de l'épyllion de Gallus, et le souvenir de ce poème devait s'imposer d'autant plus impérieusement à l'esprit du lecteur que le nom de l'auteur lui était rappelé. L'épisode de Pasiphaé n'évoque pour nous aucun poème latin connu, antérieur à l'Eglogue, mais bien les vers consacrés à l'origine du monde, dont le style si particulier ne s'explique que par un souci délibéré d'imitation de Lucrèce. Or, en cette année 40 qui vit naître la VIe Eglogue, l'épyllion de Gallus devait être une production toute récente de la poésie latine, Gallus étant de deux ou trois ans plus jeune que Virgile<sup>43</sup>). Il en allait de même, si nous ne nous trompons pas, du *De rerum natura*. Nous voici donc sur la voie d'une solution nouvelle. Le chant de Silène est bien, comme le pressentait Skutsch, un catalogue. Mais l'unité qu'il y cherchait n'est pas celle d'un auteur, c'est celle d'un moment. Virgile s'est amusé à donner, sur un plan auquel le souvenir du chant d'Orphée dans les *Argonautiques* n'est peut-être pas étranger, une vue cavalière des ouvrages récents qui occupaient alors les boutiques des libraires romains<sup>44</sup>). Il en caractérise, de quelques

<sup>39</sup>) Leipzig, 1901; suivi de *Gallus und Vergil*, Leipzig, 1906.

<sup>40</sup>) *Rhein. Museum*, LXI, 1906, p. 480.

<sup>41</sup>) *Hermes*, LVII, 1922, p. 562.

<sup>42</sup>) *Ibid.*, LVIII, 1923, p. 288.

<sup>43</sup>) R. Helm, *op. cit.*, p. 60.

<sup>44</sup>) F. Leo a entrevu cette explication, sans s'y arrêter: *Hermes*, XXXVII, 1922, p. 22, «Die 6. Ekloge setzt der Interpretation eine Schranke. Sie erwartet beim Leser ein Verständnis dafür, warum Silen die Stoffe seiner Lieder auswählt wie er es tut, also vermutlich ein literarisches, vielleicht die Tagesliteratur betreffendes Verständnis, das schon nicht mehr vorhanden gewesen zu sein scheint, als der Grund für die gelehrte Vergil-Erklärung gelegt wurde.»

traits significatifs, le sujet et la manière. Il nous offre, si l'on veut, une revue de l'actualité poétique.

De cette perspective nouvelle, que la VIe Eglogue offre à notre curiosité, les deux poèmes de Lucrèce et de Gallus sont aujourd'hui les jalons les plus aisément reconnaissables. Mais si le fragment de Pasiphaé risque bien d'échapper à tout essai d'identification<sup>45)</sup>, notre hypothèse se vérifie en d'autres endroits du chant de Silène. La légende d'Hylas avait trouvé des interprètes parmi les poètes de l'école néo-alexandrine, ainsi qu'en témoigne ailleurs Virgile:

*Quo non dictus Hylas puer<sup>46)</sup>...*

et la polémique à laquelle se livre l'auteur de la *Ciris*<sup>47)</sup>, lorsqu'il définit son sujet, implique l'existence d'un poème antérieur relatant l'autre version de la légende de Scylla, celle-là même qu'entendent les auditeurs de Silène.

On notera que ni la *Smyrna* de Cinna, ni les *Noces de Thétis et de Pélée* de Catulle n'ont trouvé place dans cette revue. C'est donc qu'en 40, ces deux poèmes avaient cessé d'apparaître comme des nouveautés. Catulle semble être mort en 54, et la *Smyrna*, dont il a célébré la publication par une épigramme, est certainement antérieure à cette date. Nous obtenons ainsi un *terminus post quem* qui nous permet d'encadrer le tableau retrouvé de la poésie latine, tableau infiniment précieux pour nous, puisqu'il enferme, entre autres, le *De rerum natura*.

Il n'y a plus lieu de s'étonner de l'arbitraire ou de la fantaisie avec lesquels Virgile compose le chant de Silène. En effet, il se borne à recueillir les thèmes que lui offrent les poètes à la mode. S'il ne nomme que Gallus, c'est que celui-ci lui était particulièrement cher; il faisait assez d'honneur aux autres en signalant leur ouvrage. Il semble même qu'on entrevoie (mais il faut être très discret quand on parle des intentions d'un poète) le lien qui dans l'esprit de Virgile a pu unir la dédicace et le corps de l'églogue. Au dignitaire récemment arrivé de la capitale, le poète de Mantoue donnait peut-être à entendre que sa Muse, tout agreste qu'elle fût, n'était pas inculte. Et tel Silène reproduisant les chants d'Apollon (*omnia quae Phoebo quondam meditante beatus audiit Eurotas*), Virgile faisait retentir, pour Varus, sur le pipeau bucolique, l'écho de la grande poésie dont Rome s'enorgueillissait.

On aura garde d'apprécier cette œuvre d'art dans un esprit trop moderne. Le commentaire de Servius a recueilli à son sujet une indication qui, vraie ou non, nous aide à comprendre l'attrait qu'elle avait pour les contemporains de Virgile. C'est la VIe Eglogue que l'actrice Cythérénis, celle-là même que Gallus célébra sous le nom de Lycoris, aurait produite avec un immense succès sur la scène d'un théâtre

<sup>45)</sup> Le Servius de Daniel mentionne, à propos du premier hémistiche du vers 47, répété au vers 52, *A! virgo infelix*, un vers de l'*Io* de Calvus: *A! virgo infelix, herbis pasceris amaris*. Mais rien n'indique que Calvus ait mêlé l'aventure de Pasiphaé à celle d'*Io*; et cette exclamation, assez banale et bien dans le style des néoteroi (cf. *Buc.* X, les vers 46-49, imités de Gallus) peut avoir été reprise par un autre poète de la même école.

<sup>46)</sup> *Georg.*, III, 6.

<sup>47)</sup> Vv. 54 sqq., qu'il faut comparer avec *Buc.*, VI, 74-77.

de Rome<sup>48)</sup>. Nous imaginons sans peine que la tapageuse maîtresse de Gallus ait mis tout son talent à servir une œuvre si flatteuse pour son amant. Mais le public lettré qui l'écoutait trouvait son principal plaisir à déceler au passage les allusions dont était tissée la trame délicate de l'églogue. Et si nous pouvions interroger les murs de ce théâtre, ils nous rediraient sans doute les noms de Lucrèce, de Gallus et d'autres poètes effacés de notre mémoire, dont les auditeurs de Cythérès ponctuaient sa récitation, impatients de montrer leur imbattable savoir.

Au terme de cette démonstration, on nous permettra d'indiquer sommairement les conséquences qu'entraînent, pour qui les admet, notre interprétation de la VIe Eglogue et la date relativement basse que nous proposons pour la publication du *De rerum natura*.

1<sup>o</sup> Le tableau de la poésie latine en 40, contenu dans l'Eglogue, fait admirablement ressortir la singularité de l'œuvre de Lucrèce, en regard d'une production dominée par le goût des *neoteroi*. Cette singularité, d'inspiration et de langue, s'était accrue du fait du délai survenu entre la rédaction du poème et sa publication. Et nous comprenons mieux maintenant le charme puissant, fait d'archaïsme et de nouveauté à la fois, que la poésie de Lucrèce exerça sur une génération déjà saturée d'alexandrinisme.

2<sup>o</sup> Le *Culex*, la *Ciris* et l'*Aetna*, qui tous trois imitent Lucrèce, ne peuvent être antérieurs aux Bucoliques. Ils ne sont donc pas de Virgile. Cette conclusion n'affectera qu'un petit nombre de philologues, qui s'obstinent à défendre l'authenticité de la *Ciris* et même du *Culex*.

3<sup>o</sup> Les biographes modernes de Virgile font état d'une phase épicurienne que le poète aurait traversée dans sa jeunesse. Cet épicurisme, qui prend une place considérable dans quelques ouvrages récents<sup>49)</sup>, repose sur un petit nombre d'indices. Le principal est celui qu'on tire de la VIe Eglogue. On y ajoute les premiers vers de la *Ciris*, deux indications de Servius, qui montrent Virgile à l'école du philosophe épicurien Siron<sup>50)</sup>, les épigrammes V et VIII du *Catalepton*, pour ne pas parler des conjectures hasardeuses auxquelles a donné lieu la restitution de deux fragments de Philodème recueillis parmi les papyrus d'Herculaneum<sup>51)</sup>. Or nous savons maintenant que le passage de la VIe Eglogue consacré au *De rerum natura* n'implique aucunement une adhésion de Virgile à l'épicurisme<sup>52)</sup>. La *Ciris* n'appartient pas au poète. Restent les gloses de Servius et les épigrammes du *Catalepton*, à condition d'en admettre la valeur ou l'authenticité. Mais encore n'avons-nous pas

<sup>48)</sup> Serv., *ad Buc.*, VI, 11.

<sup>49)</sup> T. Frank, *Vergil. A Biography*, Oxford, 1922; A. Rostagni, *Virgilio minore*, Turin, 1933.

<sup>50)</sup> *Ad Buc.*, VI, 13; *ad Aen.*, VI, 264.

<sup>51)</sup> A. Körte, *Augusteer bei Philodem*, dans *Rhein. Museum*, XLV, 1890, p. 172, avec le complément de W. Crönert, *Kolotes und Menedemos*, dans *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, VI, Leipzig, 1906, p. 127.

<sup>52)</sup> L'orthodoxie épicurienne de *Buc.*, VI, 31-40, a du reste été plusieurs fois mise en doute: Cartault, *op. cit.*, p. 269 et suiv.; Jachmann, dans *Hermes*, LVIII, 1923, p. 288 et suiv.

la preuve que l'enseignement de Siron ait eu, pour l'orientation philosophique de Virgile, plus d'effet que n'en a eu, pour celle de Cicéron, l'enseignement de l'épicurien Phèdre. En tout cas il n'est resté de ce prétendu épicurisme aucune trace profonde dans l'œuvre du poète, pas même dans les Bucoliques. Le premier chant amœbée que Virgile ait composé s'ouvre par un vers traduit d'Aratus, qui est une profession de foi stoïcienne,

*Ab Iove principium, Musae; Iovis omnia plena*<sup>53)</sup>,

et quelle que soit l'explication qu'on donne de la IVe Eglogue, c'est dans une direction opposée à l'épicurisme qu'elle nous mène. Le séjour momentané de Virgile au *Cecropius hortulus* apparaîtra donc à l'avenir quelque peu problématique.

4<sup>0</sup> Nous voyons mieux désormais, et c'est à notre avis le résultat le plus important de notre étude, combien l'esprit de Virgile est réceptif et mobile. Il réagit aux lectures qu'il fait, et le développement de son art est commandé par ses rencontres avec d'autres talents ou d'autres tempéraments<sup>54)</sup>. Il n'est pas du tout indifférent que Virgile ait lu le *De rerum natura* à dix-sept ans ou à trente ans. Un des interprètes les plus fins qu'il ait trouvé de nos jours, le Français Bellessort, parle du coup que Virgile reçut à la lecture de Lucrèce<sup>55)</sup>. Pourquoi donc ce coup aurait-il mis tant d'années à produire ses effets ? Ayant épuisé, avec les premières églogues, sa veine proprement bucolique, la poésie de Virgile tendait – la VIe Eglogue en est elle-même une preuve éloquente – vers l'anecdotique, le mondain, le précieux. C'est alors qu'il subit le choc. Il avait avec l'auteur du *De rerum natura* beaucoup en commun : l'amour de la nature, une immense sympathie pour tout ce qui vit, l'horreur de la violence. Mais Lucrèce lui apporte ce qui lui avait manqué jusqu'alors : le sens de la grandeur. Les Géorgiques sont sorties de cette rencontre. Virgile rejette la philosophie de Lucrèce, il en retient l'enseignement poétique. Et dans une page justement célèbre,

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas ...*

il proclame à la fois sa dette envers son prédécesseur et sa position différente en face des grands problèmes de la vie.

<sup>53)</sup> *Buc.*, III, 60.

<sup>54)</sup> Qu'il suffise de rappeler ici la relation de la IVe Eglogue avec la XVIe Epode d'Horace, sûrement antérieure, et celle du *prooemium* de l'Enéide avec la Satire II, 1 du même Horace (*Revue des études latines*, XX, 1942, p. 69).

<sup>55)</sup> *Virgile, son œuvre et son temps*, 22e éd., Paris, 1937, p. 28.